Un trimestre en images

Journée d'athlétisme

Fête de la cantine

Remise des dictionnaires

Fête des écoles

Commémoration du 8 mai

Résistance en Chemin

Le nouveau conseil municipal au travail

Remise de la Médaille d'argent du travail
à Annie Rey et Cécile Coing-Daguet

BULLETIN MUNICIPAL N° 47 - JUILLET 2014

Le Petit Barrolin

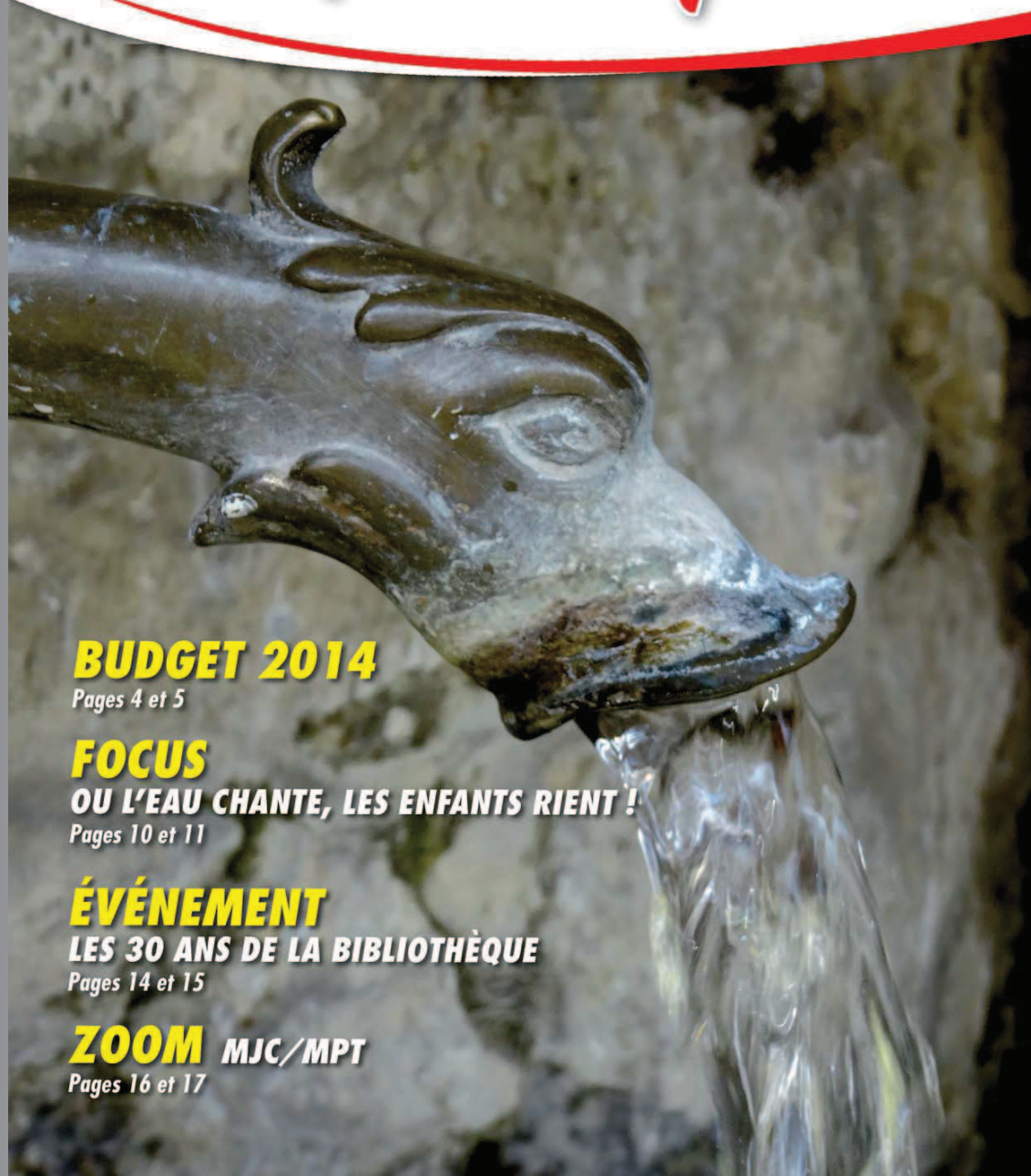

BUDGET 2014
Pages 4 et 5

FOCUS
OU L'EAU CHANTE, LES ENFANTS RIENT !
Pages 10 et 11

ÉVÉNEMENT
LES 30 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE
Pages 14 et 15

ZOOM MJC/MPT
Pages 16 et 17

Agenda Manifestations

Barraux Festi'

FEU D'ARTIFICE :
Samedi 19 juillet (ou Dimanche 20 en cas de mauvais temps), la municipalité, en collaboration avec l'association Barraux Festi', illuminera le village et la vallée du Grésivaudan avec son traditionnel feu d'artifice tiré de l'intérieur du Fort (22h30) par l'artificier GASPERONI.
Buvette prévue par l'association
Les Compagnons de la Marche.

Juillet

SAMEDI 19
Barraux Festi - *Feu d'artifice* - Fort

SAMEDI 19
Amicale Boules - *Concours de la municipalité*
La Guinguette

DIMANCHE 27
Barraux pétanque - *Concours* - terrain stabilisé

MERCREDI 30
Don du sang - *Collecte* - Salle Vauban

Août

SAMEDI 2
Amicale Boules - *Concours de l'Amicale*

VENDREDI 15
Amicale Boules - *Concours de la Guinguette*

DIMANCHE 17
Barraux pétanque - *Concours* - terrain stabilisé

SAMEDI 30
Amicale Boules - *Concours Fostier*

Septembre

SAMEDI 6
Forum des Associations - 14h-17h salle de la Gache

MARDI 9
Les Mardis de l'Artiflette - 19h30 salle Vauban

SAMEDI 13
Amicale Boules - *Concours Doco* - La Guinguette

DIMANCHE 14
Comité de jumelage / Compagnons de la marche
Vide grenier - de 7h à 18h

DIMANCHE 14
Barraux pétanque - *Concours* - terrain stabilisé

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21
Journées du Patrimoine - Visite libre du fort :
Le 20 après-midi / Le 21 toute la journée

SAMEDI 20
Grain de Sable - *Fête au jardin* - à partir de 10h
Chemin de la Pointe

SAMEDI 27
Amicale Boules - *Concours Amitié* - La Guinguette

Octobre

JEUDI 2
Mairie - *Ramassage des encombrants*

DIMANCHE 5
Cie Tir à l'arc - *Concours 3D* - Grande casemate

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12
Club Philatélique - Fête du timbre
salle de la Gache

DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19
ARTIS - *Automnales* - Fort

DIMANCHE 19
Club Philatélique - Bourse d'échange
salle de la Gache

VENDREDI 24
Don du sang - *Collecte Chapareillan*
de 9h à 12h et de 16h à 20h

SAMEDI 25
Barraux Festi' - *Soirée des classes* - salle Vauban

Événements

Editorial

Madame, Monsieur,

Barraux, commune vivante !

Nous avons la chance de vivre dans une commune vivante. Vivante grâce à l'esprit civique de ses habitants, comme l'a encore prouvé le bon taux de participation aux élections européennes.

Vivante grâce à la richesse de la vie associative, dont cet été comme chaque année, vous pourrez en apprécier les manifestations. Jugez-en plutôt : les 30 ans de la bibliothèque, la 3VE Cup au fort, le 22 juin.
Les 29 associations de notre commune contribuent à cette vitalité et je les en remercie.

Vivante enfin par ses multiples ruisseaux, sources et bassins. L'eau c'est la vie, a t-on coutume de dire !
Et Barraux ne compte pas moins d'une dizaine de sources et autant de bassins ! Nous y attachons la plus grande importance.
Un dossier spécial en deux parties vous est présenté dans notre bulletin.

À toutes et à tous, en ce début de Juillet, je souhaite de très bonnes vacances et je vous encourage à profiter de tout ce que vous offre notre village en animations, balades, etc, tout en ayant un comportement citoyen afin d'éviter les nuisances sonores et de préserver la tranquillité de tous.

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

Sommaire

SYNTHÈSES DES CONSEILS MUNICIPAUX : 2/3
BUDGET 2014 : 4/5
COMMISSIONS : ..... 6 à 8
INTERCO : 9
FOCUS : 10/11
DEVOIR DE MÉMOIRES : 12
MUNICIPALITÉ 13
BIBLIOTHÈQUE : 14/15
ZOOM : 16/17
VIE ASSOCIATIVE 18/21

Parution trimestrielle : Janvier - Avril - Juillet - Octobre
Directeur de la publication : Christophe ENGRAND
Directeur de rédaction : Alain Baud
Rédaction : Michèle MARTIN DHERMONT, INGRID BÉATINI, Noël REMY, Valérie BERGAME
Photos : MAIRIE DE BARRAUX - ASSOCIATIONS - COMMISSION - Patrick DESAY
Conception : AIR'N GRAFFIC / ***Impression :*** Imprimerie SAVOIE PUBLICITÉ
Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC / Fabrication à partir de pâte sans chlore

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :
- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les communes ont pour mission de recenser les personnes vulnérables. En cas d'alerte canicule déclenchée par la Préfecture, celles-ci feront l'objet d'une attention particulière pour les aider à passer cette période sensible.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS POUR VOUS OU VOTRE ENTOURAGE ?
0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Quelques conseils

Les fortes chaleurs constituant une agression pour l'organisme, voici quelques conseils utiles :

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et …

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe…).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour.
  Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et …

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Conseil municipal du 23 avril 2014

Vote du Compte administratif 2013 de la Commune

Après présentation par le Maire et le Trésorier du Touvet, le Conseil Municipal adopte le Compte administratif 2013 de la Commune. Le Maire ne prend pas part au vote.

Le tableau suivant résume les soldes des mouvements comptables :

En €	Résultats clôture 2012	Affectation résultats 2012	Résultats 2013	Résultats clôture 2013
Investissement	635 072,56		- 857 976,77	- 222 032,46
Fonctionnement	676 752,84	- 650 000,00	538 560,12	567 797,09
Total	1 311 825,40		- 319 416,65	345 764,63

Vote du Compte administratif 2013 de l'Eau et de l'Assainissement

Après présentation par le Maire et le Trésorier du Touvet, le CM adopte le Compte administratif 2013 du service de l'Eau et de l'Assainissement. Le Maire ne prend pas part au vote.

Le tableau suivant résume les soldes des mouvements comptables :

En €	Résultats clôture 2012	Affectation résultats 2012	Résultats 2013	Résultats clôture 2013
Investissement	400 227,33		53 192,44	453 419,77
Fonctionnement	77 446,62	- 60 000	53 996,96	71 443,58
Total	477 673,95		107 189,40	524 863,35

Vote du Compte administratif 2013 de la Zone d'Activités de la Gache

Après présentation par le Maire et le Trésorier du Touvet, le CM adopte le Compte administratif 2013 de la Zone d'Activités de la Gache. Le Maire ne prend pas part au vote.

Le tableau suivant résume les soldes des mouvements comptables :

En €	Résultats 2013	Résultats clôture 2013
Investissement	0	0
Fonctionnement	0	0
Total	0	0

Approbation des Comptes de gestion 2013 de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement et de la Zone d'Activités de la Gache

Le CM approuve les Comptes de gestion présentés par le Trésorier du Touvet, comptable de la collectivité, établis pour l'exercice 2013 des budgets de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement et de la Zone d'Activités de la Gache.

Affectation du résultat 2013 du budget de la Commune

Après proposition du Maire, le CM décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 567 797,09 €, au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2014 pour un montant de 550 000 € et au compte 002 (résultat reporté) de la section de fonctionnement du budget primitif 2014 pour un montant de 17 797,09 €.

Affectation du résultat 2013 du budget de l'Eau et de l'Assainissement

Après proposition du Maire, le CM décide d'affecter le résultat de la section d'exploitation, soit 71 443,58 €, au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2014 pour un montant de 70 000 € et au compte 002 (résultat reporté) de la section d'exploitation du budget primitif 2014 pour un montant de 1 443,58 €.

Vote des taux d'imposition 2014

Le Maire propose au CM de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes communales par rapport à l'année 2013.

Le CM vote les taux des trois taxes communales comme suit pour l'année 2014 :
Taxe d'habitation : 8,69 %
Taxe foncière (bâti) : 21,54 %
Taxe Foncière (non bâti) : 63,54 %

Vote des Subventions aux Associations pour l'année 2014

Le CM décide l'attribution des Subventions aux Associations communales pour l'année 2014.

(Détail des subventions disponible en Mairie)

Vote du Budget Primitif 2014 de la Commune

Le Maire propose les grandes orientations budgétaires de la Commune au Conseil municipal qui les approuve.

Le CM vote le budget 2014 de la Commune qui s'équilibre dans les deux sections, tant en dépenses qu'en recettes :
- Section de fonctionnement : 2 322 792 €
- Section d'investissement : 2 393 275 €
- Total du budget : 4 716 067 €

Vote du Budget Primitif 2014 du Service de l'Eau et de l'Assainissement

Le Maire propose les grandes orientations budgétaires du service de l'Eau et de l'Assainissement au Conseil municipal qui les approuve.

Le CM vote le budget 2014 du service de l'Eau et de l'Assainissement qui s'équilibre dans les deux sections, tant en dépenses qu'en recettes :
- Section d'exploitation : 265 300 €
- Section d'investissement : 1 277 010 €
- Total du budget : 1 542 310 €

Vote du Budget Primitif 2014 de la Zone d'Activités de la Gache

Le Maire expose le programme des travaux en cours de réalisation concernant l'extension de la Zone d'Activités de la Gache.

Le CM vote le budget 2014 de la Zone d'Activités de la Gache qui s'équilibre dans les deux sections, tant en dépenses qu'en recettes :
- Section de fonctionnement : 1 276 994 €
- Section d'investissement : 1 276 994 €
- Total du budget : 2 553 988 €

Complément à la Délibération du 18 décembre 2013 pour échange de parcelles de bois

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a accepté, par délibération en date du 18 décembre 2013, un échange de parcelles boisées, sans soulte.

Afin de permettre à l'Office National des Forêts (ONF) d'effectuer l'ensemble des démarches consécutives à cet échange de parcelles boisées, il convient de compléter la délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2013.

Le CM demande l'application et la distraction du régime forestier pour l'ensemble des parcelles concernées par cet échange.

Conseil municipal du 27 mai 2014

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque Commune est institué une commission communale des impôts directs (CCID).
La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal, et de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils municipaux.
Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, dans les communes de moins de 2 000 habitants.
Les membres titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la liste des contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.
Après délibération, le Conseil municipal, approuve la liste proposée.

Obligation d'une déclaration préalable pour les ravalements de façades

Le Maire informe le CM que le décret du 27 février 2014 apporte certaines modifications au régime des autorisations d'urbanisme et en particulier la suppression du dépôt obligatoire d'une autorisation d'urbanisme pour les ravalements de façades à compter du 1er avril 2014.

Il précise que ce même décret énonce qu'une délibération du Conseil municipal peut décider de soumettre à déclaration préalable les ravalements de façades sur l'ensemble du territoire communal.

L'intérêt de la Commune à prendre cette délibération est, d'une part, de veiller à la cohérence d'ensemble des façades dans un objectif de bonne insertion urbaine et paysagère et, d'autre part, de s'assurer préalablement du respect des règles fixées par les dispositions d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal.

Le Maire propose que tous travaux de ravalement de façades sur l'ensemble du territoire communal soient obligatoirement soumis à déclaration préalable en application de l'article R. 421-17-1 e) du Code de l'Urbanisme, et qu'ils soient effectués dans le respect de la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Le CM décide que tous les travaux de ravalement de façades, sur l'ensemble du territoire communal, devront être soumis à déclaration préalable.

Convention de partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Brignoud pour certaines activités Enfance/Jeunesse de l'été 2014

Valérie BERGAME, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, informe le CM que l'organisation régulière des actions Enfance (6/11 ans) ainsi que des actions Jeunesse (11/17 ans) avec d'autres Communes doit faire l'objet de conventions intercommunales de partenariat.

Il convient de mettre en place une convention intercommunale de partenariat pour le séjour et les activités programmés avec le Centre Socio-Culturel de Brignoud durant les vacances d'été.

Ce partenariat sera effectif pour le séjour 6-11 ans prévu à Beaufort (73) du 25 au 29 août 2014.

Le CM valide la convention intercommunale de partenariat avec le Centre-Socio-Culturel de Brignoud pour les actions et séjour Enfance et Jeunesse programmés en commun durant l'été 2014 et autorise le Maire à signer cette convention avec le Président du Centre Socio-Culturel de Brignoud.

Tarifs des activités et des séjours de l'été 2014 de l'Espace Jeunes

Valérie BERGAME expose au CM les projets de Séjours et d'activités Enfance/Jeunesse prévus durant l'été 2014, dans le cadre des activités de l'Espace Jeunes et du Contrat Enfance Jeunesse.

Elle précise qu'il convient de valider les tarifs de ceux-ci.

Le CM vote les tarifs relatifs aux Activités et Séjours Enfance/Jeunesse prévus durant l'été 2014 dans le cadre des activités de l'Espace Jeunes.

Réseau d'initiative publique Très Haut Débit de l'Isère

Le Maire indique au CM que le Conseil Général de l'Isère, par délibération du 13 décembre 2012, s'est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du Département.

Il précise que le montage juridique retenu va conduire le Département à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale).

La construction du réseau de desserte locale sera quant à elle concédée à un opérateur dans le cadre d'une DSP.

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voirie et réseaux, il convient de saisir les opportunités de travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose, par anticipation, de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique publique.

Le Conseil Général a inscrit dans son dispositif d'éco-conditionnalité des aides départementales (arrêté par délibération du 13 décembre 2012) un critère demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager, par voie de délibération, pour toute demande de subvention à partir du 1er avril 2013, à accompagner la réalisation du RIP.

Le CM approuve l'accompagnement par la Commune de la réalisation du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit de l'Isère et autorise le Maire à signer avec le Conseil Général de l'Isère la convention correspondante.

Classement de voiries communales non classées à ce jour

Le Maire explique au CM que pour permettre des travaux de bornage par géomètres-experts, il convient de délibérer afin de procéder au classement dans la voirie publique communale des voies suivantes :
- Chemin de Renevier
- Chemin des Croses

Le CM décide de classer le Chemin de Renevier et le Chemin des Croses dans la voirie publique communale.

Divers et communications

- Création de la Commission communale des Chemins et Sentiers :

Alain BAUD, Adjoint au Maire, propose de mettre en place prochainement une Commission communale des Chemins et Sentiers, avec pour objectif de repérer et baliser tous les chemins de promenade situés sur Barraux.

- Convention avec VEOLIA pour l'Eau et l'Assainissement :

Le Maire informe le CM de la signature le 13 mai dernier d'une convention avec Véolia pour l'assistance technique à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement.
Cette Convention d'une durée de 3 ans représente un montant de 5 525 € H.T par semestre.

- Départ du Secrétaire de Mairie :

Le Maire indique qu'un protocole d'accord doit être signé le 6 juin, pour un départ de Christophe GARCIA au plus tard à la fin de l'année 2014.

- Réforme des Rythmes scolaires :

Valérie BERGAME précise qu'un Conseil d'école extraordinaire doit rapidement valider l'organisation des temps scolaires (24 h de cours par semaine) et périscolaires, en vue de la prochaine rentrée.
Les 3 heures de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) liés spécifiquement à la Réforme devraient être programmés le mardi de 13 h 15 à 16 h 15.

- Résistance en Chemin :

Valérie BERGAME rappelle l'organisation le 3 juin sur la Commune et en particulier au Fort-Barraux, de la journée Résistance en Chemin, mise en place par la Ligue de l'Enseignement de l'Isère et des associations d'anciens Combattants et Résistants.
Plusieurs écoles de la région participeront à cette journée.

- 30 ans de la Bibliothèque de Barraux :

Valérie BERGAME rappelle également que de nombreuses animations sont prévues sur la Commune du 2 au 7 juin, dans le cadre des 30 ans de la Bibliothèque municipale.

Budget communal 2014

Dépenses de fonctionnement : 2 322 792 €

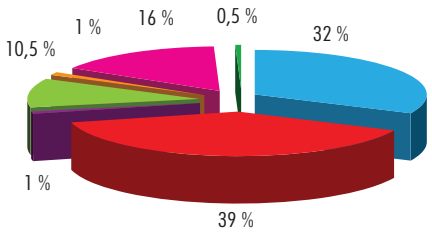

Charges à caractère général : ..... 746 068 €
(électricité, entretien voiries et bâtiments, repas cantine)

Charges de personnel : ..... 899 300 €
(salaires et charges sociales du personnel titulaire et non titulaire)

Atténuations de produits : ..... 30 000 €
(fonds de péréquation national)

Autres charges de gestion courante : ..... 249 500 €
(indemnités de fonctions, SDIS, écoles, CCAS, subventions)

Charges financières : ..... 20 000 €
(intérêts des emprunts)

Virement à la section d'investissement ..... 375 924 €

Charges exceptionnelles ..... 2 000 €

Recettes de fonctionnement : 2 322 792 €

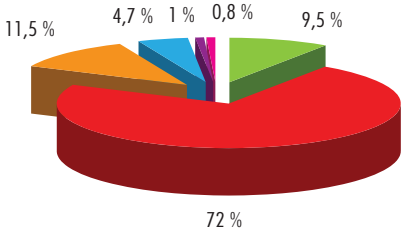

Produits des services : ..... 222 000 €
(cantine, garderie, produit de la carrière)

Impôts et taxes : ..... 1 685 278 €

Dotations : ..... 267 716 €

Autres produits de gestion courante : ..... 110 000 €
(Loyers)

Atténuations de charges : ..... 20 000 €

Résultat reporté : ..... 17 797 €

Dépenses d'investissement : 2 393 275 €

- Schéma directeur du fort
- Travaux du centre village
- Zone d'activité de la gâche
- Enfouissement des réseaux secs et éclairage public RD 1090
- Logement de la cure
- Vestiaire du stade
- Voiries
- **Remboursement du capital emprunt : ..... 47 000 €**

Recettes d'investissement : 2 393 275 €

- Subventions à percevoir relatives aux investissements
- Emprunts d'équilibres
- Excédent de fonctionnement n-1
- Epargne issue du fonctionnement

Le Budget de l'eau et de l'assainissement

En exploitation le budget s'équilibre à ..... 265 300 €
En Investissement à ..... 1 277 010 €
Total : ..... 1 542 310 €

Opérations
- Mise en séparatif le long de la RD1090
- Protection des captages
- Mise en séparatif des logements de la cure
- **Remboursement des emprunts (capital + intérêts) : ..... 60 000 € soit 4 %**

Commissions

ENFANCE-JEUNESSE

Garde le cap !

Bon anniversaire Nolène !

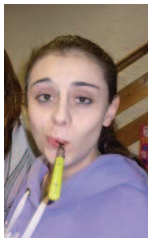

Chocolat !

Les 6-11 ans

À venir... Fin d'été !

L'accueil de loisirs sera ouvert pour la fin de l'été, du 25 août au 1er septembre 2014. Un séjour se déroulera parallèlement, du 25 au 29 août, à Arèches-Beaufort.

Rentrée 2014

Comme annoncé dans le précédent numéro, l'accueil de loisirs sera donc ouvert tous les mercredis de 11h30 à 18h, pour les enfants de plus de 6 ans. Les enfants inscrits seront récupérés à la sortie de l'école. Nous déjeunerons tous ensemble. Puis, les animations de l'après-midi pourront commencer !
Attention : aucune inscription ne sera prise uniquement pour le déjeuner.

Vous retrouvez le calendrier 2014-2015 dans ce numéro.

Les jardins du Touvet

Journée au centre socio-culturel de Brignoud

Fête foraine

Les 11-17 ans

À venir... La rentrée 2014

Retrouvez les soirées à thème du vendredi soir : sorties, repas à thème, cinéma...

A bientôt à l'Espace Jeunes de la Mairie de Barraux !

SCOLAIRE

RÉFORME SCOLAIRE

L'inspectrice d'académie a émis un avis favorable à notre nouvelle organisation par courrier datant du 19 juin.

Il a donc fallu revoir toute l'organisation précédemment travaillée.

Conscients des questionnements et de l'inquiétude des parents, les membres du comité de pilotage ont multiplié les réunions pour arriver à établir un emploi du temps qui prendra effet dès le jour de la rentrée, soit le mardi 2 septembre.

Un courrier d'information a été distribué à tous les enfants dans les cahiers de liaison le jeudi 3 juillet, envoyé par voie postale à ceux qui étaient déjà partis en vacances, ou ceux qui ne sont pas encore scolarisés à Barraux (enfants nés en 2011 ou nouveaux arrivants).

Vous pourrez retrouver ce courrier sur le site de la commune mairie-barraux.fr dans la rubrique scolarité, sous rubrique TAP, ainsi que des questions que poseront les parents durant l'été, et leur réponse (ceci de façon anonyme).

RAPPEL HISTORIQUE DU TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE

Composition :

- 3 élues des commissions scolaire et jeunesse.
- 2 représentants des parents d'élèves.
- 2 représentants des enseignants.
- La directrice de l'espace jeunes.

Répondant au décret initial n° 2013-77 du 24 janvier 2013, les trois premières réunions du comité de pilotage (12/12/13 ; 23/01/14 ; 02/02/14) avaient permis de définir :

1. HORAIRES SCOLAIRES :

ECOLE MATERNELLE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30/11h30 et 13h15/15h30
- Mercredi 8h30/11h30

ECOLE ELEMENTAIRE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30/11h45 et 13h30/15h30
- Mercredi : 8h30/11h30

Horaires validés par la Directrice d'Académie des Services de l'éducation Nationale de l'Isère (DASEN) le 28 janvier 2014.

2. TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES de 1 heure les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Le vendredi étant un temps de simple garderie.

3. RAMASSAGE SCOLAIRE pour les enfants de La Gache à la sortie de l'école, soit 15h30. Horaires validés par la communauté de communes le Grésivaudan le 8 avril 2014.

4. QUESTIONNAIRE AUX ASSOCIATIONS LOCALES. Permettant de recenser et de travailler avec celles qui souhaiteront s'investir dans ce vaste programme.

Le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 a permis un assouplissement quant à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

NOUVEAU DECRET

Il prévoit que le recteur d'académie peut autoriser à titre expérimental, pour une durée de trois ans, et sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, des adaptations à l'organisation de la semaine scolaires :

- Pas moins de 8 demi-journées par semaine.
- Au moins cinq matinées.
- Pas plus de 24 heures hebdomadaires.
- Pas plus de six heures par jour.
- Pas plus de 3h30 par demi-journée.

L'expérimentation pourra prévoir l'allongement de la durée de l'année scolaire, dans le cas où la durée hebdomadaire de classe serait de moins de 24 heures.

Les communes souhaitant amender leurs projets initiaux, ont dû :

- Valider cette proposition lors d'un conseil d'école extraordinaire.
- Envoyer leurs nouvelles propositions aux autorités compétentes avant le 6 juin.

Le conseil d'école extraordinaire a réuni en mairie le 2 juin 2014, les directeurs des deux écoles, les parents d'élèves des 9 classes des deux écoles et les 2 élues de la commission scolaire.

MOTIVATION DU CHANGEMENT PAR LES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

ENSEIGNANTS

- Après-midi la plus centrale de la semaine : meilleur équilibre pour l'enseignement, la fatigue.
- Augmentation effective du temps d'activité périscolaire
- Coordination améliorée

SPÉCIFICITÉS MATERNELLES

- Respect du temps de repos post prandial
- Sécurité affective

PARENTS D'ELEVES

- Moins de fatigue pour les enfants
- Sécurité des enfants
- Organisation familiale pratique facilitée
- Possibilités de TAP de meilleure qualité

MUNICIPALITE

- Sécurité plus maîtrisable
- Organisation simplifiée
- Meilleure gestion des ressources humaines
- Possibilité de mutualisation des intervenants entre communes (mardi/jeudi)
- Coût

NOUVELLES PROPOSITIONS

HORAIRES SCOLAIRES : MATIN : du lundi au vendredi : 8h30-11h30
APRÈS-MIDI : lundi, jeudi, vendredi : 13h15-16h15

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES : MARDI : de 13h15 à 16h15

RAMASSAGE SCOLAIRE : Identique à aujourd'hui.

La municipalité tient à remercier tous les membres du comité de pilotage et la responsable du projet, Valérie Bergame, pour tout le travail fourni.

CCAS

La fête des Mères a remporté un franc succès

Distribution des fleurs à chaque maman

Christophe Engrand et le conseil municipal souhaitent une bonne fête à toutes les mamans et aux papas.

Les enfants de la maternelle ont entonné une chanson devant leurs parents comblés.

TRAVAUX

Point d'étape sur nos travaux :

- **La future zone artisanale avance bien.**
  La partie côté fonderie Giroud est en cours de finition, la première couche de bitume est posée (La dernière couche sera faite lorsque les futurs acquéreurs seront installés, afin de la préserver). Les réseaux sont tirés et les raccordements en cours de réalisation. Le bornage des lots sera fait prochainement et la commercialisation pourrait débuter au 3e trimestre 2014. Nous avons déjà quelques pistes sérieuses.

- **La mise en séparatif du réseau d'eau et d'assainissement le long de la RD 1090 à La Gache progresse.**
  Les raccordements au niveau du croisement (vers le restaurant Les Routiers) vont avoir lieu dans la 2e quinzaine de juillet afin de minimiser l'impact sur la circulation.

  Lors de cette première phase, les relations se sont bien passées entre les entreprises et les riverains, malgré les difficultés engendrées par ces travaux complexes (grande profondeur, plus de 4 m).

  À l'automne débutera la phase suivante, avec notamment le passage sous le SPMR (pipeline) pour finir en face de l'entrée de la future zone artisanale.

  À la fin des enfouissements, nous aurons à travailler sur les aménagements urbains de part et d'autre de la route (fleurissement, déplacements piétons…). Cela se fera en concertation avec les riverains, afin d'élaborer un projet cohérent.

- **Enfouissement des réseaux secs et éclairage public sur la RD 1090.**
  Le chantier est en cours de finition, les derniers poteaux sont en train d'être enlevés.

- **Le projet du centre arrive à sa fin.**
  Nous allons pouvoir, à la fin de l'été, mettre à disposition 6 logements et un commerce supplémentaire.

Mise en place ENVIRONNEMENT

Mise en place de la commission environnement.

Tous les Barrolins intéressés et prêt à s'investir sont invités à y participer.

Elle se réunira le 23 Septembre à 20h30.

Nouvelle commission CHEMINS ET SENTIERS

Une nouvelle commission extra municipale vient d'être créée.

Son objectif : repérer, identifier tous les chemins et sentiers sur notre territoire communal. Choisir ceux qui pourront être balisés et faire partie du Guide des Balades que nous réaliserons pour Barraux.

Cette commission est ouverte à tous.

Si vous êtes interressé à y participer : contactez Alain BAUD au 06 52 66 51 47.

ASSOCIATIVE/CULTURE

La commission Association/Culture a été créée.

Son objectif : aider à la mise en place des projets associatifs et culturels.

Responsable de commission : Magali BOSSY

Magali Bossy

Ingrid BEATINI

Marion NICOLAS

Jacky CECON

Frédéric LAVERRIERE

Noël REMY

Le MOBIL'bus, c'est quoi ?

Le MOBIL'bus est un véhicule de 15 places, **réservées et accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie ainsi qu'aux personnes en insertion sociale suivies par un travailleur social**. Il se déplace uniquement à l'intérieur du territoire. Pratique, le MOBIL'bus, vient chercher et déposer les usagers aux endroits convenus auparavant.

Comment ça marche ?

Le service fonctionne **du lundi au samedi de 6h30 à 20h30**. Pour l'utiliser, il vous suffit de réserver votre trajet - **UNIQUEMENT** - **via la plateforme téléphonique au 0 810 12 12 33** et de vous présenter sur le lieu et à l'heure du rendez-vous.

Réservation du lundi au vendredi de 8h à 17h30 (sauf jours fériés). Réservation au plus tard avant 17h30 pour un trajet le lendemain matin ou, le matin pour un trajet l'après-midi (au moins 4 heures avant l'horaire de départ).

Comment s'inscrire ?

Ce service fonctionne sur **dépôt préalable d'un dossier de demande de statut d'ayant droit**, à retirer auprès de la communauté de communes Le Grésivaudan ou de certaines structures publiques (CCAS, mairies, structures d'insertion, maison du territoire…)

Pensez à réserver votre trajet le plus tôt possible, le service étant très demandé.

La fraîcheur à portée de bus

Envie de partir s'oxygéner à la montagne ? Dévaler des pistes de VTT ou arpenter les sentiers de randonnée ? Se baigner dans des lacs et piscines de la vallée ? Alors pensez à utiliser les Estibus et les Navettes des deux rives. Ces deux services proposés par les Transports du Grésivaudan reprennent cet été du service : à emprunter sans modération !

Les Estibus : 1 EUR l'aller-retour

Sur le même principe que les Skibus en période hivernale, les Estibus relient la vallée à la montagne en période estivale pour seulement un euro l'aller-retour. Durant tout l'été, ce service ouvre les portes des stations de Chartreuse et Belledonne et donne accès à toute une palette d'activités : randonnée, VTT, parapente, visites, festivals ou simplement détente ! Lors de la montée, les vélos et parapentes sont chargés dans le car. Les plus téméraires pourront ainsi redescendre dans la vallée par leurs propres moyens.

Gratuit ! Les Navettes des 2 rives

Les Navettes des deux rives circulent du 5 juillet au 31 août dans la plaine du Grésivaudan et desservent gratuitement la base de loisirs de La Terrasse, les piscines municipales à Pontcharra et Saint-Vincent de Mercuze ainsi que le Centre Nautique Intercommunale (CNI) à Crolles.

Des dépliants avec les horaires, les activités et les offres tarifaires sont disponibles dans les mairies, les offices de tourisme et autres points d'informations du Grésivaudan.

Ils sont également téléchargeables sur le www.transportsdugresivaudan.fr
Les Transports du Grésivaudan
Tél. 0 810 12 12 33
Ouverture : de 8 h à 18 h 30, sauf week-ends et jours fériés

FOCUS

Où l'eau chante, les enfants rient !

Ce qu'il faut savoir

L'eau du réseau communal n'est pas gratuite, elle est surveillée pour répondre à des normes.
En sortie des réservoirs il y a un compteur général et la commune paie des taxes sur la consommation globale.
Dans certaines conditions l'eau est pompée depuis la nappe phréatique profonde de la plaine en complément de la source du Cernon.

Nos impôts paient l'eau non consommée

Notre commune a lancé d'importantes campagnes de recherches de fuites.
À 10 litres par minute, c'est 5256000 litres perdus en 1 an !

Un bassin qui coule c'est beaucoup plus que cela.

À Baraux, nous avons la chance de gérer nous-même notre réseau d'eau potable.

Nous avons pu voir lors des derniers épisodes climatiques violents que la France a connu fin 2008 début 2009 , que pour les Communes, posséder une source alternative d'eau potable était essentielle. Au cours de ce dossier, nous allons vous présenter certaines de nos sources dont il est important de noter que, bien que non surveillées et non traitées, elles n'ont jamais rendu personne malade. Au contraire elles ont, pour certaines, leurs utilisateurs inconditionnels ! Un grand merci à Luc DOUINE pour son excellent travail, car c'est grâce à lui que ce dossier existe.

L'eau se gère. Les rejets d'eau claire sont déconseillés dans le réseau des eaux usées car ils perturbent la station d'épuration.
Il faut donc par exemple que l'eau d'un bassin puisse s'écouler avec les eaux de pluies, ou encore au travers d'un réseau de rigoles allant de jardin en jardin comme autrefois.

Rappelez-vous : une source et son captage sont publics si le terrain appartient à la commune.

Une source et son captage sont privés si le terrain est privé.

Dans ce cas le trop plein, de droits immémoriaux, appartient à la commune.

La source des 4 fontaines alimente le bassin place de la mairie

Historiquement l'eau a toujours précédé le village. Les Gaulois rendaient un culte particulier aux sources, origine de la vie, et de tous temps de véritables guerres ont été faites pour le contrôle de l'eau. Sa protection et son partage font l'objet d'une riche jurisprudence.

Un bassin vide s'explique de trois façons :

- Il a perdu sa source d'origine gratuite et se trouve alimenté sur le réseau communal payant.
- Il ne dispose pas d'un écoulement répondant aux normes.
- Ou les deux à la fois !

Depuis 1837, c'est la source de Pré Cotton, située dans le lotissement Beauregard, qui alimente le plus de bassins à Barraux :

- bassin de la Rua,
- bassin place des écoles,
- bassin du mail en face de la boulangerie,
- bassin de la croix en face de chez Binbin Rivière,
- bassin rue de la croix en face de chez Mme Gratier.

L'eau à Barraux

Notre commune a la grande chance de disposer de nombreuses sources et de plusieurs bassins.

Par exemple, le lieu dit Pré de l'Ours de l'héritage Bèque dont la commune est propriétaire comporte 5 sources captées.
La possession de ces sources en pleine propriété, pour la plupart d'entre elles, est d'une importance stratégique : elle permet à la collectivité de pouvoir disposer d'une alimentation multiple d'eau potable de secours pour sa population en cas de problème sur le réseau normal.

La première et la plus connue est certainement la source du Fort qui l'alimente depuis sa construction. L'eau communale n'a pas encore été tirée jusque dans l'enceinte bien que son altitude permette de l'alimenter par gravité depuis le réseau existant.

Dans le prochain petit Barrolin nous vous présenterons d'autres sources et bassins de la commune.

ET, au fait, savez-vous combien il y a de sources, de bassins en état de fonctionnement, d'autres abandonnés ou qui ne sont plus alimentés ?

Réponses dans le prochain numéro du Petit Barrolin .

C'est la guerre !

L'assassinat à Sarajevo le 28 juin 1914 de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse, cristallise les animosités et les rivalités, et scelle le premier pas d'une marche à la guerre.

Le 28 juillet l'Autriche déclare la guerre à la Serbie et commence à bombarder Belgrade. Toutes les opinions publiques sentent bien qu'avec le jeu des alliances, la guerre approche… l'escalade commence :
Le 30 juillet la Russie décrète la mobilisation générale,
Le 31 juillet, l'état de "danger de guerre", Kriegsgefahrzustand, est proclamé en Allemagne,
La fièvre monte encore. Jean Jaurès, grande personnalité politique et fervent défenseur de la paix, est assassiné ce même 31 juillet en plein Paris à huit heures du soir. On s'arrache les éditions spéciales des journaux.
Les mêmes scènes de patriotisme et d'exaltation se déroulent en France et en Allemagne.
Le 1er août le gouvernement français ordonne la mobilisation générale. En France, tout le monde se serre les coudes et s'accorde à dire que tout est la faute de l'Allemagne ; ce rassemblement est appelé l'Union sacrée. Les hommes se rendent dans les casernes pour faire leur devoir et défendre leur patrie.
C'est aussi le 1er août que l'Allemagne se considère en état de guerre avec la Russie. Elle lui déclare la guerre le 2 août.
Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Dans de nombreux villages français, le tocsin retentit pour annoncer la terrible nouvelle. L'Angleterre, de son côté annonce qu'elle se portera au secours de la Belgique, alors sous la menace d'une invasion allemande, et qu'elle apportera tout son concours à la France.
Le 5 août l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne.
Une page de l'histoire du monde se tourne avec cette guerre que personne ne veut… mais que tout le monde accepte.
Les soldats partent "la fleur au fusil" : Nach Paris ! pour les Allemands, À Berlin ! pour les Français. Dans leur paquetage, certains emportent même des dictionnaires pour "conter fleurette" aux Mädchen berlinoises ou aux jolies Parisiennes. C'est la guerre "fraîche et joyeuse" qui commence.
Tout le monde pense que la guerre sera courte et vite réglée…
Le mois d'août 1914 voit les grands pays européens se précipiter à leurs frontières et se disputer une forme de guerre appelée "la guerre de mouvement".
Pour l'Entente, la guerre débute mal : les Russes sont battus à Tannenberg et les Français sont en train de perdre la bataille des frontières, le gouvernement français quitte même Paris pour rejoindre Bordeaux.
Au mois de septembre, la situation semble se renverser : au lieu de prendre Paris, l'armée allemande poursuit l'armée française dans l'intérieur du pays. C'est alors que le général Joffre, à la tête de l'armée française, ordonne de faire demi-tour et de contre-attaquer.
Du 6 au 11 septembre, la bataille de la Marne oblige les Allemands à reculer. Parallèlement, les Russes remportent eux-aussi plusieurs batailles, l'Entente semble donc en mesure de remporter la victoire très prochainement…

Photo extraite du livre "La Guerre de 14-18 racontée aux enfants", Philippe Godard. Éditions de la Martinière jeunesse, janvier 2014.

En prévision de la manifestation du Centenaire 14-18, qui se déroulera en novembre 2014, à Fort Barraux, nous sommes à la recherche d'objets, de vêtements, de matériels, de cartes postales, de lettres, etc concernant la période 1914-1918. Si vous avez dans vos archives ou greniers de tels objets, merci de bien vouloir contacter la Mairie de Barraux au 04 76 97 37 17.

Maryline

Annie

Mairie

Tél. 04 76 97 37 17
www.mairie-barraux.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : fermé
Mardi : 8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h, après-midi, fermé au public
Jeudi : 8h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h-12h

Horaires d'ouverture du service d'urbanisme :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

La mairie sera fermée tous les samedis du mois d'août

État Civil

Naissances

Savannah ALLEGRINI ..... 12 mai
Tiago GONCALVES ..... 17 mai
Alban ESTRADE ..... 17 mai
Timéo PETROZ ..... 1er juillet

Mariage

Thomas HEYMES & Sabrina MONCHAUD 12 juillet

Décès

BERNARDI veuve PEYSSON Julia, Maria 11 mai
CECON Auguste ..... 26 mai

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :
Téléphoner au 3915 serveur national 24h/24.
Ou lire **le nom de la pharmacie de garde sur l'affiche apposée à la porte de la pharmacie la plus proche de votre domicile.**

Permanence parlementaire de François Brottes

Député de l'Isère / Président de la Commission des Affaires Economiques
77 place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE
Tél 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98 - Courriel : francois.brottes@wanadoo.fr
www.francois-brottes.com

Permanence du Conseiller Général :

***Georges BESCHER** reçoit sur rendez-vous en fin de semaine à la Mairie de la Terrasse (contacter son secrétariat au Conseil général 04 76 00 38 10).*

Il rappelle aux associations ou particuliers du canton qu'on peut lui faire connaître les projets et dossiers déposés auprès du Conseil général de l'Isère, afin d'en assurer le meilleur suivi.
Adresser toute correspondance au : 204 rue des Thermes - 38660 La Terrasse

Office de Tourisme du Grésivaudan

Au cours de la période estivale, du 3 juillet au 28 août, les jeudis de 10h à 12h, l'Office de Tourisme du Grésivaudan vous invite à partager, échanger, découvrir le potentiel touristique de la vallée du Grésivaudan, des massifs de Belledonne et Chartreuse, autour d'un pot d'accueil."

OFFICE DE TOURISME DU GRESIVAUDAN
21 RUE LAURENT GAYET - 38530 PONTCHARRA
Tél : 04 76 97 68 08 - Fax : 04 76 40 68 20.
info@gresivaudan-tourisme.fr - www.gresivaudan-tourisme.com

Accueil ouvert :
Mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h, et de 14h à 18h
Mercredi, de 14h à 18h - Samedi, de 9h à 12h.
Billetterie ouverte seulement les mercredi, jeudi et vendredi, de 14h à 17h30.

Le Grésivaudan

Vous êtes propriétaire de terres agricoles, n'hésitez pas à les louer !

Soutenez durablement l'agriculture dans le Grésivaudan

Établir un bail de terre agricole, c'est un acte en faveur de l'agriculture locale :

- vous maintenez l'activité agricole sur le secteur et aidez les agriculteurs,
- vous participez à l'entretien des espaces et à l'ouverture des paysages en limitant l'avancée de la friche,
- vous aidez votre commune à conserver une vocation pastorale sur sur le Grésivaudan.

Vous souhaitez des informations complémentaires ?
Contactez Anne-Laure GUYARD au 04 76 20 68 46
conseillère de la Chambre d'agriculture sur le territoire du Grésivaudan

Banque Municipale de photos

Nous travaillons à la mise en place d'une banque de photos en ligne, accessible à toutes les associations de la commune, avec pour avantage le partage, l'archivage et la centralisation de toutes les photos relatives à la vie de notre commune. Le mode d'emploi sera très bientôt communiqué aux Présidents(tes) des associations.

Si la bibliothèque m'était contée…

La bibliothèque reste ouverte tout l'été !
Mardi : 10h00-12h00
Mercredi : 15h00-18h30
Samedi : 10h00-12h00
L'entrée est libre et gratuite !!

1984 Chapitre 1

Sous l'impulsion des parents d'élèves et enseignants de l'école, la bibliothèque associative « Barraux-Bouquine » voit le jour.

Les Barrolins se réjouissent de ce nouveau lieu ouvert à tous
2000 livres ; 84 adhérents

Après un an de fonctionnement, Barraux-Bouquine compte
137 adhérents et propose
2500 documents

de 1985 à 1995 Chapitre 2

Accueil des classes

l'association œuvre pour améliorer l'accueil du public et des classes

1996 Chapitre 3

Des travaux sont organisés à l'intérieur et à l'extérieur du local.
Et l'équipe continue de proposer différentes animations…

Semaine de la poésie

Séance conte

1998 Chapitre 4

La bibliothèque devient municipale et accueille Marie-Agnès, salariée de la commune.

L'informatisation du fonds
5000 documents, 400 adhérents

L'informatisation
prendra une année

2000 Chapitre 5

C'est sans relâche que l'équipe continue de vous proposer différentes animations ou activités !

Les sorcières à la bibliothèque

Chasse au trésor à Fort Barraux

Dégustation de chocolat

Venue d'un illustrateur

Dédicaces

2014 Chapitre 6

C'est en ce mois de juin que la bibliothèque a soufflé ses 30 bougies !!
À cette occasion, différents ateliers ont été proposés.

Le papier devient objet de décoration

Pliages à « gogo »

Initiation à la calligraphie

Soirée « Passe à ton voisin » qui a fait revivre l'année 1984

Félicitations aux enseignants et aux élèves des écoles de Barraux pour leur esprit créatif dans les différentes réalisations exposées courant juin à la bibliothèque.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de cette semaine festive et à tous les lecteurs qui permettent à la bibliothèque d'être un lieu de vie et de rencontres au sein de notre village !

ZOOM

MJC / MPT

La fête annuelle

La saison 2013 2014 des activités de la MJC s'est clôturée par la fête annuelle le samedi 21 juin au Fort Barraux, endroit magique et que nous sommes très heureux de pouvoir animer, surtout par une si belle journée ensoleillée !

Ce jour-là dès 10h du matin, le mur d'escalade, loué auprès du conseil général, s'est déployé sur l'herbe. Enfants et adultes ont pu grimper jusqu'à 16h.

La section dessin des enfants et des stages adultes, la section Bande Dessinée ont exposé leurs travaux de l'année.

Marie Cazabeil a animé un atelier stretching, toujours sur l'herbe, suivi par Véronique Hoarau pour un atelier gym adulte.

Dès midi nous avons partagé un pique-nique, à l'ombre(!) et les spectacles de gym, de danse et de capoeira ont clôturé l'après-midi. Dès 15h effectivement se sont succédés les spectacles de gym bébé (pour la 1ère fois !), des 3 groupes de gym enfants (petite section de maternelle à CM2) avec Véronique, des 4 groupes de danse avec Christèle, et de la Capoeira – 40 adhérents avec Bananeira –.

3VE'CUP

La 1ère édition de la 3VE'CUP s'est déroulée le dimanche 22 juin au fort sous un temps superbe et dans la plus grande bonne humeur. Christophe Engrand a donné, au pistolet, le top départ de la course et 7 équipes se sont élancées pour remporter l'épreuve de relais, avant de parcourir le fort à la recherche des bonnes réponses de l'épreuve du quiz. Monsieur Georges Bescher est également venu souhaiter bonne réussite à cette nouvelle manifestation. Les compagnons de la Marche, le CAPR, les Ecuries du Zéphyr et les pompiers ont apporté une aide précieuse et ont contribué à faire de cette rencontre un moment réussi d'échanges et de convivialité. Des familles venues du sud Grésivaudan et de la Savoie, ont déclaré que nous avions beaucoup de chance à Barraux ! L'objectif a été pleinement atteint concernant l'esprit d'équipe. Au total, pas loin d'une centaine de personnes ont répondu présent à l'appel de la 3VE'CUP... tous ont été unanimes pour se donner rendez-vous l'an prochain pour la 2e édition de la 3VE'CUP.

Si l'aventure vous tente, vous pourrez participer entre collègues, en famille ou entre amis.
Vous avez un an pour vous entraîner…

Christophe Engrand donne le top départ de la 3Ve'Cup

Des participants prêts à prendre le départ

Le ravitaillement, avant, pendant et après la course

On encourage les relayeurs

On planche sur l'épreuve du quiz, pas si évident !

Tous vainqueurs, ou presque !

Programme à venir

Nous vous retrouverons dès le vendredi 5 septembre à 19h pour notre assemblée générale qui permettra de faire un bilan de cette saison écoulée et de commencer à prendre les inscriptions pour la saison 2014 2015. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration de notre plaquette qui sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres fin août et qui présentera toutes nos activités. Vous y découvrirez des nouveautés : atelier d'écriture, cours de guitare, stages de danse écossaise, stages d'anglais…

Toute activité bien entendu ne démarre que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits !

Vous retrouverez :

LA GYM (bébégym le lundi matin, gym enfant le mardi dès 16h30, gym adulte le lundi ou vendredi matin et le mardi soir à 20h) salle pieds nus.

LA GYM SÉNIORS *avec Nicolas Boisseau,* le mercredi 11h30 salle pieds nus.

LE STRETCHING *avec Marie Cazabeil,* le mercredi soir à 20h30 salle pieds nus.

LE DESSIN *avec Hélène Courtuat* le mercredi après-midi à la salle de la Gache. Des stages pour adultes sur quelques samedis seront reconduits cette année.

LA BD *avec Nicolas Julo,* 1 mercredi après-midi sur 2 à la maison Bèque.

LE ROLLER *avec Sébastien Messon,* à partir du primaire, mais aussi pour les adultes, le mercredi après-midi et le samedi matin, sur le superbe skate park !

LA DANSE MODERNE *encadrée par Christelle Blanc.* Ce sera sa 5e année avec notre MJC 16h30, salle pieds nus.

L'ANGLAIS *avec Kathryn Smart,* le jeudi soir.

L'ESCALADE à partir de la moyenne section, le vendredi à partir de 16h30 au mur de la MJC dans les locaux de l'espace jeunes, encadré par des parents bénévoles.

LA CAPOEIRA *avec Instructor Bananeira,* pour les enfants à partir de la grande section, et pour les adultes ! Salle pieds nus le vendredi soir.

LA MOTO, RDV au local moto le vendredi soir.

LE VTT pour des sorties 1 samedi sur 2, encadré par des parents bénévoles.

Et pour terminer ce focus sur la MJC, nous voulions féliciter les enfants pour leurs spectacles, leurs dessins, leurs planches de BD, leurs prouesses sur des rollers, sur le mur d'escalade ou en falaise, sur leur VTT… et remercier tous les parents encadrants (escalade et VTT en particulier).

Nous n'oublions pas la municipalité et les employés qui nous aident tout au long de l'année !

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances !

Rejoignez-nous dès septembre ! Notre équipe compte une quinzaine de parents bénévoles, référents ou non d'une activité, et nous nous retrouvons à la maison Bèque le 1er jeudi de chaque mois pour organiser les activités sur l'année mais aussi le marché de Noël, le carnaval, et la fête du mois de juin!

http://mjc-mpt-barraux.over-blog.com/

GRAIN DE SABLE

Grain de sable vous invite :

FÊTE AU JARDIN, **chemin de la Pointe, Samedi 20 septembre à partir de 10h.**

Le matin, ateliers découvertes, repas à 12h30, participation libre, réservation 04 76 72 39 83.

Après-midi, conférence-débat sur l'agriculture avec projection

COMITÉ DE JUMELAGE

Les barrolins seront encore de la fête en Bretagne Nous partons du 10 au 14 juillet et serons de retour pour le feu d'artifice.

À Lanhouarneau, l'anniversaire des 20 ans du jumelage se poursuit et nos amis bretons nous préparent un programme varié et de nombreuses surprises. Nous vous dirons tout dans le prochain bulletin.

Le comité de jumelage et les Compagnons de la Marche organisent le "vide grenier", le dimanche 14 septembre au centre de Barraux. **À retenir !**

Encore Merci à tous et bonnes Vacances !

Cie LANABEL

Après une résidence d'observation et d'immersion au Burkina-Faso début avril (Bobo-Dioulasso), la Cie Lanabel a commencé ses périodes de répétitions mi-juin à Bergen en Norvège en vue de la création de la pièce " Atropos ".

D'autres temps de répétition vont avoir lieu d'ici la fin octobre : mi août à l'Opéra de Saint-Etienne et une semaine en octobre à la Briqueterie | Centre de développement chorégraphique du Val de Marne.

Atropos est une pièce chorégraphique réunissant trois danseurs sur une composition musicale originale. La pièce sera présentée en avant-première au Burkina-Faso en décembre puis sera ensuite visible les 15 et 16 janvier 2015 à l'Hexagone de Meylan | Scène nationale Arts et Sciences.

Pour plus d'information sur la Cie et le projet de création : www.lanabel.fr ou sur le site de l'Hexagone de Meylan : http://theatre-hexagone.eu/programmation/

Des interventions auprès du Collège de Pontcharra ainsi que du Centre de Santé de Rocheplane vont débuter à la rentrée prochaine autour de ce projet de création.

La Cie Lanabel est soutenue par le Ministère de la Culture, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Isère.

Le projet Atropos est coproduit par le Grand Angle de Voiron, L'institut Français de Bobo-Dioulasso, le Hessisches Staatsballett de Darmstadt Wiesbaden (Allemagne), Carte Blanche - Norges Nasjonale Kompani de Bergen (Norvège) et les CDC du Val de Marne, de Grenoble et de Ouagadougou.

CLUB PHILATHÉLIQUE BAYARD

Atelier timbre

Résultats des derniers championnats de philatélie :

- **Exposition régionale compétitive (Lyon 5 et 6 avril) :** Marc Chiari a obtenu une médaille de Grand Argent en Classe Thématique et Serge Ripert une médaille de Vermeil en Histoire postale. Ces deux collections ont ainsi acquis la possibilité de participer au prochain Championnat de France en 2015 à Mâcon.
- **Championnat de France jeunesse (Poitiers 1er au 4 mai) :** notre équipe de jeunes s'est classée 3e avec une collection sur "Les étiquettes postales" et 3e également en philatélie Thématique avec une présentation sur "Les loisirs des jeunes".

Atelier du Timbre à St-Michel de Maurienne (11 et 12 avril) :

Dans les locaux du musée de l'Aluminium de St-Michel de Maurienne notre Atelier du Timbre a reçu des visiteurs de tous âges. Tous ont été étonnés par ce que nous leur avons présenté (détails de timbres vus au microscope électronique, filigranes, bandes de phosphore mises en évidence par une lampe à UV, ...).

Certains ont même déclaré que notre présentation leur donnait une nouvelle image de la philatélie bien plus valorisante que celle du philatéliste "solitaire et poussiéreux".

Prochaines manifestations :

- Le Club Philatélique Bayard sera présent au Forum des Associations de Barraux le 6 septembre afin de se faire connaître et de prendre les inscriptions de ceux qui désirent le rejoindre. Il participera aux Journées du Patrimoine à Fort Barraux les 20 et 21 septembre.
- **La Fête du Timbre les 11 et 12 octobre 2014 de 9h à 17h salle de La Gache.** Cette année, le thème est **"La Danse"**. Une exposition sur le sujet comportant des timbres et d'autres matériels tels que pochettes de disque, électrophones, affiches, accessoires de danse, ... et des démonstrations en partenariat avec des clubs de danse locaux seront organisées pendant ces deux jours. La Poste aura un bureau temporaire. Des timbres sur "La Danse" seront émis en premier jour et nous mettrons en vente des souvenirs philatéliques. Pendant la durée de la manifestation, il y aura une tombola gratuite dotée de 10 chèques-cadeaux d'une valeur unitaire de 30 €. Cette tombola sera suivie d'un tirage national comportant 20 lots d'environ 500 € chacun.
- **11e Bourse d'échanges multi collections le 19 octobre 2014 de 9h à 18h à la salle de La Gache.** Entrée libre. Renseignements au 06 19 84 00 79.

Cie ARTIFLETTE

Les Mardis de l'Artiflette

Prochaine soirée de spectacles :

Mardi 9 septembre à Fort-Barraux, salle Vauban

- **19h30** - Chantier ouvert au public
  Participation libre.
- Pause repas et buvette, avec des produits locaux ET délicieux
- **21h30** - Spectacle "Tu Viens !"
  par la Compagnie Toi d'Abord (Toulouse).

Duo clownesque jonglé : il y a deux gars, un minutieux et un fougueux. Enfin... c'est comme ça que je les reconnais. L'un est tout timide et l'autre complètement lunaire. Tous les deux, ils s'adorent mais ils ne se le disent pas. S'ils se séparent, je pense qu'ils meurent. Ils ne parlent pas, mais on les comprend très bien. Leur truc à eux c'est la jongle. Ça vole et ça rebondit de tous les côtés ! Les balles, les corps, les gestes et les sentiments nous mènent au cœur d'une relation forte et aussi très fragile.

Plein tarif : 10 € , tarif réduit (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi) : 6 €

Tout public, durée 60 min.

HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD

L'harmonie Les Enfants de Bayard a donné , le 7 Juin dernier au Coléo à Pontcharra, son Concert de Gala annuel.

Ceci a été l'occasion pour les 70 musiciens de l'orchestre de présenter le programme travaillé tout au long de l'année. Le public a pu effectuer un voyage musical en partant de la Russie, s'arrêtant en Italie avec une escale en France et en finissant au pays des vacances, en Grèce. On retiendra l'interprétation magnifique du *Dies Irae de Verdi* qui a donné des frissons à plus d'un spectateur. Ce fut également l'occasion de rendre un dernier hommage au doyen de l'harmonie, Louisou Tardy, en regardant quelques photos retraçant toutes ces années musicales.

L'harmonie a terminé son année par la fête de la Musique, fait une petite "pause musicale" en Juillet-Août et sera présente lors des cérémonies de la Rosière les 23 et 24 Août.

UICG

L'année 2014/2015 pour l'UICG (Université Intercommunale Grésivaudan) est terminée.

- La série des 12 cours d'histoire du XVIe siècle, donnée par M. Stéphane Gal, Maître de conférence à l'UPMF a pris fin le 16 mai dernier. Le cours a été suivi par 25 personnes, dont 15 Barrolins. Le succès est dû en partie au caractère historique de notre commune, mais pas seulement.
  Les participants, tous très assidus et attentifs ont noté la qualité de l'enseignement et le grand confort de la salle de cours de la maison Bèque que la mairie a mis gracieusement à notre disposition. Le cours se poursuit l'an prochain, mais le mardi à la même heure, de 18h30 à 20h, avec l'étude plus particulièrement du XVIIe siècle " le grand siècle ".
- L'an prochain, un cours d'initiation à la géologie sera également mis en place.
  Le cours destiné à tout public, curieux de notre environnement, sera proposé en 9 séances en salle et 3 sorties sur le terrain.
  Il sera donné par Mme Eloïse Ollier, Docteur en géologie et Christian Picard, Professeur géologue.
  Les cours ont lieu le lundi à la maison Bèque de 18h30 à 20h.
- D'autres cours sont possibles dans les communes environnantes. (au total 35 cours ou ateliers).
  Les inscriptions sont ouvertes par internet ou par courrier et se poursuivront jusqu'à la rentrée de septembre. Une brochure est disponible à la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, consultez le site www.uicg.fr
Robert Dreossi, correspondant UICG.

SAUVEGARDE ET VALORISATION DE FORT BARRAUX

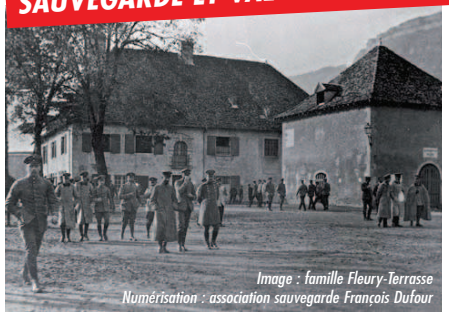

Image : famille Fleury-Terrasse
Numérisation : association sauvegarde François Dufour

Il y a cent ans, dès la fin de 1914, le fort, site militaire, est un camp de rétention pour des Officiers de haut grade, prisonniers allemands.

Déjà en son temps, François Lesbros, patronyme associé à ce Fort, ainsi qu'à la vie de notre commune, écrivait : " En ce début du vingtième siècle, le sens de l'honneur était très vif, le général allemand le plus élevé en grade, demanda à être reçu par le commandant du Fort. Il lui fit la requête suivante : mes camarades et moi-même nous ennuyons à l'intérieur du fort, et souhaitons pouvoir nous promener dans les alentours. Il donna sa parole d'honneur d'officier qu'aucun d'entre eux ne profiterait de cette occasion pour s'évader, mais à l'intérieur du site leur devoir était de se sauver ... C'est à l'intérieur de l'hôtel du Gouverneur ou était installée l'infirmerie, qu'un puits de 20 mètres fut creusé, ainsi qu'une galerie débouchant dans le fossé, au sud de cette immense place militaire.... Un matin, des hommes faisant diversion, les gardes s'aperçurent que trente deux prisonniers étaient manquants à l'appel. " Légende ou réalité ? Ce jour encore, aucune trace physique de ce souterrain ne perdure, aucune trace écrite ne mentionne le comblement d'un puits douteux !!!

- Pour les journées du patrimoine en septembre, notre association fera une rétrospective en images, et commentée, de ces heures des prisonniers de la Grande Guerre.
- Visites guidées toutes les fins de semaine, ainsi que tous les jours, à compter du 12 juillet et ce pendant les deux mois d'été.
- Les travaux de réhabilitation de cette bâtisse se font au fil du temps. Empruntant les paroles de Pierre Marzocca, Président, " Cette année verra la remise en état des vitraux de la chapelle, ainsi que la réfection de l'horloge ". **Puissent-elles être d'actualité.**

COMPAGNONS DE LA MARCHE

Chaque année l'association organise plusieurs séjours de printemps, automne et hiver, le plus souvent dans différentes régions de France. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux paysages et aussi de renforcer les liens qui existent entre nos adhérents !

Notre programme de 2015 est déjà bouclé avec au menu le Jura en raquettes, l'Alsace au printemps, le Mercantour à l'automne !

Tous les deux ans, nous organisons un grand voyage de randonnées hors de nos frontières.

C'était le cas cette année et 28 d'entre nous sont partis à la découverte de Madère !

Très beau paysages volcaniques, temps parfait pour marcher, et de somptueux casse-croûtes étaient au rendez-vous.

Prochain voyage en …2016 ! Et oui nous y pensons déja !

Et d'ici là, nous vous donnons rendez-vous à la buvette du vide grenier ou nous aurons plaisir à vous accueillir !

La prochaine Assemblée Générale des Compagnons de la marche se tiendra le mardi 23 Septembre salle Vauban !

A.S.G.

2013/2014 restera comme un grand cru pour l'Association Sportive du Grésivaudan !

Depuis le 14 juin dernier, la saison footballistique est terminée et il est temps de dresser un bilan d'un exercice 2013/2014 pour le moins exceptionnel.
En effet, avec près de 250 licenciés, 3 titres de champion de l'Isère, une coupe de l'Isère en poche et les très belles places d'honneur réalisées par les diverses équipes, cette saison aura été riche, tant émotionnellement que sportivement.
Nous n'aurions pas pu obtenir ces excellents résultats sans le soutien de la municipalité, qui, par la rénovation des vestiaires du stade Louis Rey nous a donné les moyens de nos ambitions, en accueillant dignement les équipes adverses, mais aussi par la présence des parents et de nombreux barrolins qui, chaque semaine, nous rejoignent au bord du terrain ou sur la pelouse pour les enfants.

Place maintenant à des vacances bien méritées.

Mais nous ne serions pas complets dans notre bilan sans évoquer l'événement majeur de cette fin de saison, la 7e édition du Tournoi International ELA. Une manifestation où, une fois encore, sport et solidarité auront occupé ce beau week-end de La Pentecôte. Grâce à la générosité de tous, nous reverserons prochainement 4 251 € à l'association ELA. Là encore, un grand merci à Noël Rémy pour sa présence et aux barrolins bénévoles qui, 2 jours durant, ont œuvré à nos côtés pour la bonne cause.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 6 septembre prochain à la salle de La Gâche pour le forum des associations.

BARRAUX PÉTANQUE

Dans le but de transmettre aux minimes et cadets l'art du jeu de boules à " pétanque ", nous vous invitons à rejoindre la formation que nous mettons à votre disposition le mercredi de 15 à 16 heures.

Le but de cette formation est de faire découvrir, sous forme d'exercices ludiques, la pétanque à de jeunes enfants et de leur faire connaître ce sport à travers les nombreux apports éducatifs et pédagogiques dont ils peuvent bénéficier, tout en privilégiant l'aspect découverte et la notion de jeu.

Les apports éducatifs de la pétanque :

- **Moteurs** (Adresse, coordination des mouvements, équilibre, mobilité, entretien physique)
- **Sensoriels** (Toucher, manipulation d'objets, vision, observation, sens de la psychologie)
- **Affectifs** (plaisir de jouer, esprit d'équipe, maitrise de soi, notion de réussite et d'échec)
- **Sociaux** (Mixité, Convivialité, dialogue, rassemblement, animation)
- **Intellectuels** (Concentration, mémoire, stratégie, calcul de probabilités)

L'objectif de cet enseignement sera donc, certes de faire découvrir la pétanque, discipline sportive, mais aussi d'utiliser cette discipline au service de l'enfant pour l'aider à appréhender son entité physique

Les rendez-vous de l'année 2014

Toute l'année : L'après-midi du mercredi et du vendredi, les rencontres détentes sur l'aire de jeux du stade côté Guinguette.

AAPPMA

Les activités des pêcheurs jusqu'à la fermeture

Juin aura été particulièrement chargé pour l'atelier pêche nature avec une animation tous les week-ends.

Le moment fort a été les samedi 14 et dimanche 15 juin avec 2 concours enchaînés : Un concours le samedi par équipes de 2 et un dans la nuit pour une pêche de carpe. Ces 2 concours suivant l'éthique habituelle, ont été récompensés par de petits lots et tous les poissons ont été remis à l'eau, vivants, sauf les nuisibles.

Samedi 21 juin une sortie en car a eu lieu avec les petits pêcheurs et le 28 juin a marqué la fin des animations avec une pêche en ruisseau.

Sauf imprévus, voici le programme concocté par l'association des pêcheurs des 2 rives pour les prochains mois :

- Pour répondre aux sollicitations des municipalités, l'association tiendra un stand de pêche à la truite le 6 septembre à la foire de la Flachère.
- Samedi 13 septembre à la salle des fêtes du Cheylas, n'oubliez pas de venir inscrire vos enfants qui souhaiteraient intégrer l'école de pêche en 2015. Ouverture vers 13h30
- Samedi 20 septembre se déroulera la fête de fermeture de l'école de pêche aux étangs du Maupas.

Rappelons que la date de fermeture de la pêche à la truite en première catégorie est fixée au dimanche 12 octobre.

- Pour terminer la saison enfin, c'est le samedi 18 octobre que se déroulera le concours annuel de la fédération départementale.

Pour plus d'infos sur toutes ces manifestations téléphoner au 04 76 71 75 36 ou 06 62 22 75 36 également au 04 76 71 84 82 ou au 06 79 21 86 22.

LES PÉNÉLOPES

Le 14 juin était le dernier cours de broderie de la saison. Les brodeuses auront tout l'été pour créer de nombreux ouvrages en vue de notre prochaine manifestation à Barraux.
Nous souhaitons à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances en attendant la rentrée de septembre.

Contact : assoc-les-penelopes@hotmail.fr

AS SAINT-ÉTIENNE

Manifestations de notre association pour le prochain trimestre :

- Déplacements à St-Étienne en voiture août 2014
  ASSE.REIMS le 16 août.
  ASSE.RENNES le 23 août.
- Déplacement à St-Étienne en car
  Septembre 2014 et Octobre 2014 :
  soit ASSE.CAEN le 13/09
  soit ASSE.TOULOUSE le 04/10.

Tarifs très intéressants pour les associés, les abonnés, étudiants et enfants moins de 12 ans.

Pour plus de renseignements, merci de vous renseigner auprès de Nadège Crétolier, Philippe Jacob ou Thierry Mollot.
Allez Les Verts.

TENNIS CLUB BARRAUX

Inscription au club saison 2014/2015

Le Tennis Club de Barraux vous invite à renouveler votre adhésion pour la saison 2014/2015. L'adhésion est valable du 1er sept 2014 au 30 Septembre 2015, elle comprend l'assurance et la Licence de la FFT. Elle vous permettra l'accès aux courts. L'adhésion annuelle est de 30 € par personne ou 90 € pour une adhésion famille.

Inscription aux Cours de Tennis

Pour les jeunes de 6 et 11 ans, les cours auront lieu le samedi matin de 10h à 12h,
Pour les 11/16 ans le lundi soir de 18h à 19h.
Le club propose des cours collectifs pour adultes le lundi soir de 19h à 20h30.
Les cours reprendront le début septembre.

Contact et inscription
Président : André Granier : 06 74 47 95 43
email : granier.andre@orange.fr

AMICALE des DONNEURS de SANG BÉNÉVOLES Chapareillan/Barraux

Visite du site de St-Ismier par des bénévoles

Vous avez de 18 à 70 ans, vous êtes en bonne santé et pesez plus de 50 kilos, venez donner votre sang lors des prochaines collectes de sang organisées par notre Amicale qui auront lieu à :

BARRAUX le mercredi 30 juillet 2014
Fort Barraux- Salle Vauban de 16h30 à 20h.

Et à :

CHAPAREILLAN le vendredi 24 octobre 2014
Salle Polyvalente de 9h à 12h et de 16h30 à 20h.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour dont 1000 pour la région Rhône- Alpes.

1 million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang.

Les dons de plasma ont lieu désormais uniquement en cabine fixe sur RV.
EFS Grenoble :
29 avenue Maquis du Grésivaudan à La Tronche.
Tram B- Arrêt " La Tronche/Hôpital "

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'EFS (Établissement Français du Sang) au 0 800 109 900 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe).